



LETTRES D'EUROPE & ENTREPRISES

Mars 2019 – n°80

SOMMAIRE

Editorial : L'heure de vérité pour nos dirigeants, c'est maintenant ! <i>par Michel Meunier</i>	P. 2
Consultations citoyennes sur l'Europe : les attentes des citoyens contredisent les attitudes des Etats <i>par Bruno Vever</i>	P. 4
Traité d'Aix-la-Chapelle : rite préservé mais foi en berne <i>par Bruno Vever</i>	P. 13
S'impliquer pour plus d'Europe ! <i>par François-Xavier Bellest</i>	P. 23
Informations sur l'Association	P. 27





L'HEURE DE VERITE POUR NOS DIRIGEANTS ? C'EST MAINTENANT !

Michel MEUNIER

À l'approche des élections européennes, les consultations citoyennes sur l'Europe semblent être passées aux oubliettes, l'espace médiatique étant consacré depuis plusieurs mois à la crise des gilets jaunes. Elles ont pourtant incarné un enjeu de première importance, en représentant nos volontés, nos idées, le futur de notre continent.

À l'image du Grand Débat national en France, les citoyens européens avaient été invités dès l'année dernière à s'exprimer, à donner leurs idées sur l'Europe. Ces consultations ont rencontré un franc succès à travers toute l'Europe avec des dizaines de milliers de contributions. Les résultats de ces consultations sont tombés récemment. Un long document a été transmis à notre gouvernement ainsi qu'au Conseil européen, pareil pour les autres pays d'Europe. Depuis silence radio. On est en mesure de se demander s'il ne s'agissait pas une fois de plus d'un coup de communication comme sait si bien le faire cette caste politique, qui ne se rend pas compte des enjeux que cela représente de faire croire aux peuples qu'ils sont au cœur de la politique, de créer l'illusion qu'ils peuvent s'exprimer et changer les choses. Ce système est si confortable pour eux...

Mais les Européens ne sont pas dupes. Les Européens croient en l'Europe, ils la veulent forte, grande. Ils veulent qu'elle émerge et qu'elle exprime une bonne fois tout son potentiel. Les Européens ne sont pas des populistes. Ils ne sont pas des cryptonationalistes. Ils aiment l'Europe et veulent y croire dur comme fer. Ils respirent l'Europe ! Mais ils ont conscience des dérives symptomatiques des politiques des États membres, celles-là mêmes qui exacerbent toutes les dérives régressives menaçant, aujourd'hui, si mortellement l'Europe.

Un point commun : tout le monde souhaite changer l'Europe, des politiciens jusqu'au peuple, cela fait l'unanimité ou presque. Pour tout le monde le constat est clair : la forme ne convient plus. Le succès de ces consultations nous prouve encore une fois que les Européens sont passionnés par le sort du vieux continent. Une prise de conscience semble être née à travers les esprits : l'inadaptation de cette Europe inerte et passive à l'heure où la Russie, les États-Unis et surtout la Chine et sa Belt and Road Initiative (nouvelle route de la soie) élaborent des stratégies commerciales de plus en plus agressives et assumées. Nous avons pourtant cru, encore récemment, à une prise de conscience de nos dirigeants avec le projet de mécanisme anti-sanctions sur l'Iran censé préserver nos intérêts économiques avec ce pays malgré les sanctions américaines. Mais il s'agit une fois de plus d'une désillusion et d'un nouveau gâchis pour l'image et la politique de l'Europe.

L'idée d'une Europe refondée doit à nouveau émerger chez nos dirigeants, car c'est la volonté des peuples, et l'occasion de rétablir un équilibre entre eux et nous. Il n'est pas trop tard pour que ces dirigeants réalisent enfin que c'est le moment pour eux de se mettre en phase avec les citoyens.

Alors, épargnez-nous les beaux discours ! Arrêtez de nous faire croire que cette Europe fonctionne, alors que le système européen actuel n'est plus régi que par des intérêts nationaux contradictoires et à somme nulle,



comme chaque jour le démontre un peu plus, dernièrement encore avec l'éclatement des positions en Europe sur la taxation des Gafa !

Combien de fois nos dirigeants ont-ils affirmé vouloir réformer l'Europe, notamment depuis le référendum britannique déclencheur du Brexit il y aura bientôt trois ans ? Et quand ont-ils vraiment agi ? Remettons donc dans le débat les problématiques réellement importantes et primordiales. Il suffira pour cela d'entendre les peuples, c'est-à-dire, déjà de prendre en compte de manière enfin sérieuse ces consultations européennes. Pour nos dirigeants européens, l'heure de vérité, c'est maintenant !

Michel Meunier,
président d'Europe et Entreprises.





CONSULTATIONS CITOYENNES SUR L'EUROPE :

LES ATTENTES DES CITOYENS CONTREDISENT LES ATTITUDES DES ETATS

Bruno VEVER

Alors que la crise des gilets jaunes met aujourd'hui l'accent sur la réinvention des « cahiers de doléances » et l'ouverture d'un « grand débat national » sur presque tout, on a bien peu parlé des enseignements d'un autre grand débat, qui constitue pourtant l'autre face d'une même médaille : celui des « consultations citoyennes sur l'Europe » engagées l'an passé à l'initiative d'Emmanuel Macron.

Ce débat aura pourtant mobilisé tout au long de 2018, de son démarrage le 17 avril à Epinal animé par son initiateur jusqu'au 30 octobre à Paris au siège du Conseil économique, social et environnemental, plus d'un millier de réunions dans toute la France, labellisées par le ministère de l'Europe mais librement organisées, avec beaucoup de concours associatifs. A peu près autant ont eu lieu dans les autres Etats membres également conviés à s'y joindre, à l'exception des Britanniques en cours de sécession. Des consultations en ligne réunissant elles aussi des dizaines de milliers de contributions ont par ailleurs contribué à démultiplier les participations.

Les conclusions pour la France ont été présentées en novembre par la Commission nationale du débat public présidée par Chantal Jouanno, avec une synthèse de cent soixante-dix pages. Et celles concernant l'ensemble des autres participants européens l'ont été, de façon nettement plus concise, par une note de la présidence en exercice adressée au Conseil européen de décembre dernier.

On ne sait rien du suivi donné par nos hauts dirigeants européens, puisque rien n'en a filtré et que les conclusions de leur réunion se sont bornées à renvoyer leurs propres réactions et réflexions à 2019. On ne peut qu'espérer les voir sortir de leur sidération d'ici aux élections européennes en mai. Mais on en sait déjà assez sur les conclusions issues du terrain pour constater que les attentes européennes des citoyens contredisent largement les attitudes européennes de leurs Etats.

Des attentes à la hauteur des critiques

Un constat dominant est qu'un grand débat public sur l'Europe ne laisse pas les citoyens consultés indifférents : les attentes, les critiques, les réflexions et les propositions ne manquent pas dès lors qu'on donne la parole à ceux qu'on ne consulte habituellement guère et qu'on n'entend généralement pas.

Car les Européens se révèlent très concernés par l'Europe à défaut d'y être suffisamment associés. Ils ne manquent pas de cohérence ni de bon sens à défaut de connaissances européennes expertes. Et leur audace peut même paraître copernicienne sur maints sujets sensibles restés tabous pour les Etats, comme l'affirmation concrète d'une Europe à la fois plus fédéralisante et plus participative.

L'actualité du Brexit, forcément présente à tous les esprits, n'aura pas pour autant dominé les débats. Largement déplorée, elle apparaît surtout comme le mauvais exemple à ne pas suivre, y compris chez la plupart des eurosceptiques échaudés par ses multiples avanies, et comme une ultime raison pour relancer l'Europe.

Si les a priori eurosceptiques des uns ou euroconvaincus des autres ne se sont pas effacés aux deux extrêmes, les irréductibles inconditionnels de l'un ou l'autre camp sont restés très minoritaires dans les débats. La grande majorité s'est révélée pragmatique, à la fois eurocritique et euroconstructive, préférant juger sur pièces en fonction des résultats constatés et débattre librement en fonction des défis identifiés.

Les conclusions dominantes qui s'en dégagent recourent d'ailleurs largement celles des précédents « dialogues citoyens sur l'avenir de l'Europe » qui avaient été développés dès 2017 par Jean-Claude Juncker et les membres de sa Commission européenne dans les divers Etats membres, y compris à l'échelle transfrontalière. On pourra d'ailleurs s'interroger ici sur l'absence de coordination entre ces deux grands débats successifs : pourquoi ajouter à la critique pertinente du déficit de débat public européen celle d'une ignorance mutuelle des trop rares initiateurs de tels débats ?

On pourra surtout s'interroger, à l'approche des élections européennes, sur le silence assourdissant des médias nationaux à leur encontre. Car les enseignements de ces débats bousculent beaucoup d'a priori véhiculés par ces médias : l'opinion n'a comme a priori sur l'Europe ni ennui, ni hostilité, ni indifférence. Son seul a priori est conditionnel : « vous avez dit Europe, mais quelle Europe ? ». Ou pour citer Woody Allen : « la réponse est oui mais quelle est la question ? ».

Le bon usage de l'Europe mis en question

Si les participants aux débats se rejoignent pour critiquer sans ambages la situation actuelle de l'Union européenne, à commencer par son absence de vision et de direction claires, l'Europe n'est pas perçue en soi comme un problème supplémentaire qui viendrait compliquer et aggraver la vie des Européens mais bien comme la bonne échelle qui nous reste pour mieux s'organiser face aux nouveaux défis. L'affirmation d'une identité européenne ne paraît pas devoir s'opposer à l'identité nationale, mais au contraire la compléter et la valoriser par des libertés et des droits supplémentaires. Elle est plutôt ressentie comme une chance et un atout, dont certains ne refuseraient pas qu'elle devienne aussi une fierté.

La grande majorité ne critique pas, bien au contraire, ce qui a été fait grâce au marché unique. La suppression des contrôles frontaliers, des monnaies nationales, des obstacles aux télécommunications et au libre commerce, y compris e-commerce, est appréciée à sa juste valeur. Il s'agit même, à l'instar de la paix européenne sauvegardée depuis tant de décennies, d'acquis paraissant désormais aller de soi.

Mais de très vives critiques pointent de façon convergente deux grands échecs de l'Europe actuelle. On dénonce d'abord l'absence persistante d'encadrement, de mise en cohérence et d'équilibrage de tous ces acquis : si l'Europe paraît devenir impopulaire, c'est parce que ses déséquilibres et son inachèvement le deviennent de plus en plus. On s'inquiète ensuite d'une absence préoccupante

d'anticipation, de décision et d'organisation pour l'avenir : le projet européen semble bien s'être perdu en cours de route. Et cette absence devient d'autant plus angoissante que l'impopularité du déséquilibre actuel ne cesse de monter : les citoyens se distinguent ainsi clairement de leurs Etats qui paraissent s'accommoder tellement mieux et depuis si longtemps d'une gestion européenne a minima et au jour le jour !

Dans cette situation jugée critique de la construction européenne, une chose est sûre : l'heure n'est pas pour l'opinion à débattre de nouveaux élargissements. Même si les candidatures balkaniques n'apparaissent pas irrecevables en soi, aucun nouvel élargissement ne saurait être envisagé sans que des progrès décisifs de consolidation interne n'aient été préalablement assurés. Les derniers élargissements massifs sont ainsi tenus largement responsables de la crise européenne actuelle, non pour eux-mêmes mais suite au non-respect de ce préalable qui a tout fragilisé.

Par delà ces délitements, les critiques visent aussi une opacité persistante des modes de travail et des pratiques de lobbying, un entre-soi institutionnel hermétique, un langage technocratique abscons, une communication diplomatique codée, et un déficit général d'information dont médias et décideurs sont tenus coresponsables. Concernant la France et son régime présidentiel, s'y ajoute la critique d'un manque de transparence de notre représentation au Conseil européen sans consultation ni compte-rendu avec les élus nationaux, contrairement aux pratiques des autres pays.

Une approche pragmatique de l'intégration

A l'écart des débats politiques habituels droite / gauche, les citoyens critiquent moins, en matière d'Europe, un « trop d'Etat » ou un « pas assez d'Etat » qu'une mauvaise répartition des attributs de puissance publique aux différents niveaux.

Au niveau européen, la critique dominante est celle d'une insuffisance de puissance publique cohérente et organisée. Les mécanismes européens sont ainsi perçus comme activant dans leurs ultimes conséquences les libertés d'échanges et de circulation, tout en se désintéressant de leur bon accompagnement pour les citoyens, laissé au bon vouloir, c'est-à-dire souvent la mauvaise grâce, des Etats nationaux.

Sont ainsi cités, entre autres déséquilibres inacceptables : la non imposition ou sous-imposition des multinationales et des grandes fortunes jouant de la mobilité par-delà les frontières au détriment des résidents nationaux, notamment les classes moyennes ; les détachements intracommunautaires de salariés sans respect des conditions du pays d'accueil ; les délocalisations brutales d'entreprises activées par l'ampleur laissée hors contrôle des écarts sociaux et fiscaux entre Etats européens.

Au lieu de s'attaquer à ces questions ultrasensibles pour assurer un nécessaire rééquilibrage des conditions fiscales et sociales du marché unique, les institutions européennes sont accusées de se réfugier, avec la complicité des Etats, dans des questions jugées technocratiques voire secondaires, notamment des réglementations et des normes matérielles abusivement poussées jusqu'aux moindres détails.

Le chacun pour soi des Etats, notamment quand les règles d'unanimité restent de mise, est tenu pour premier responsable des déficits béants d'encadrement du marché unique, jouxtant son pointillisme normatif. Mais la Commission européenne l'est tout autant, avec sa conception trop restrictive du contrôle de la concurrence qui exempte les distorsions fiscales et sociales de tout effet déloyal et anticoncurrentiel. Outre la revendication d'intégrer dans ce contrôle les distorsions les plus sévères, on souligne qu'un minimum serait déjà de conditionner les aides européennes au strict respect du socle commun de disciplines fiscales et sociales pouvant déjà exister.

On s'interroge aussi sur l'absence d'équivalent européen des « gafas » américaines (cf. Google, Apple, Facebook, Amazon) qui profitent de tous les bénéfices du marché unique tout en mettant leurs propres bénéfices à l'abri des impositions des Etats européens où ils commercent. Là aussi, la Commission ne s'est-elle pas trompée de cible dans son contrôle des concentrations et positions dominantes en le menant de façon strabique, dissuasive pour les Européens et laxiste pour les Américains ?

On aura compris qu'un grand reproche fait à la gestion actuelle du marché unique européen est de se focaliser trop abusivement sur la quantité des flux commerciaux internes et externes, au service d'une ouverture indifférenciée qui paraît monopoliser l'attention, au détriment de la loyauté des échanges, de la qualité des biens et services, comme des intérêts prioritaires des Européens et de leurs entreprises.

Cette loyauté des échanges, cette qualité des biens et services et cet intérêt prioritaire des Européens devraient dorénavant devenir un souci prioritaire. En ces domaines précis, l'intervention européenne échappe aux critiques d'abus de réglementation, dans la mesure où elle est proportionnée à ces objectifs et prouve son efficacité. La qualité de l'environnement, citée en première ligne, devrait ainsi influencer toutes les politiques européennes (cf. agriculture, pêche, transports, énergie, etc.). La protection de la santé et la défense des consommateurs apparaissent aussi comme des exigences tout à fait centrales.

On attend également beaucoup de l'Europe pour renforcer notre compétitivité industrielle et notre solidarité commerciale face à la concurrence mondiale. Ariane, Airbus ou Galileo sont cités comme des réussites exemplaires dont on revendique qu'elles suscitent d'autres émules dans les technologies de pointe : numérique, intelligence artificielle, robotique, nanotechnologies, biotechnologies, transition écologique, énergies nouvelles, etc. Des agences européennes, là où elles n'existent pas encore, devraient s'affirmer en pareils domaines. On attend ainsi d'une agence du numérique plus d'autonomie, notamment vis-à-vis des Etats-Unis, plus de protection des données personnelles et plus de sécurité contre les cyberattaques.

Vingt ans après sa mise en place, l'euro apparaît désormais comme un acquis qui n'est guère remis en cause et ne suscite plus de débats passionnés. On apprécie ses avantages, même si une minorité souligne les contraintes de bridages jugés abusifs, là où d'autres voient par contre des garde-fous encadrant des disciplines nécessaires. On appuie généralement sa consolidation (cf. union bancaire, budget spécifique, fonds monétaire, etc.). On en attend surtout qu'elle prévienne toute nouvelle crise comme celle de 2008. Mais on paraît laisser les conditions techniques d'un tel approfondissement aux débats d'experts. Le principal semble être d'avoir fait l'euro, grande réussite européenne, et de se donner tous les moyens pour le garder.

Un enseignement mérite en toute hypothèse d'être tiré de cette apparente banalisation de l'euro : le fonctionnement pratique d'un fédéralisme européen, dont l'union monétaire reste à ce jour la seule application intégrale, n'est pas remis en cause dans l'opinion dès lors qu'il répond pour l'essentiel à ce qu'on pouvait attendre de lui, notamment en termes d'efficacité, de simplification et de protection. Cette leçon de pragmatisme sur des questions si souvent dramatisées dans le débat politique mériterait d'être méditée par les Etats et tous les acteurs de la vie publique.

Des revendications croissantes de participation

La perspective d'une fédéralisation accrue de l'Europe, dans les domaines où celle-ci fait sens, ne signifie nullement, bien au contraire, la renonciation à la revendication d'une participation trop négligée des citoyens à la construction européenne.

Car ces citoyens se sentent aujourd'hui largement dépossédés tant de cette participation que du ressenti d'une véritable identité européenne. Plus de soixante ans après les traités fondateurs, celle-ci reste qualifiée de « terre promise aux portes fermées ». Et par delà la diversité des positionnements d'origine, une revendication apparaît convergente : tous attendent de l'Europe plus de cohérence, de transparence, de cohésion, d'équité, d'écoute et de participation. Vaste programme !

Un premier en pas en ce sens serait déjà une meilleure exemplarité démocratique du mode de fonctionnement de l'Europe, avec un code de conduite mieux respecté des membres des institutions européennes, des pratiques de lobbying moins confidentielles, plus de consultation de la société civile dans l'élaboration et la gestion des différentes politiques. Si le Comité économique et social européen a vocation à représenter cette société civile, il reste méconnu hors d'un cercle restreint d'initiés socioprofessionnels, avec des avis consultatifs peu voire non lus, mal positionnés, volontiers marginalisés dans les navettes de codécision du Conseil et du Parlement. Même motif et même sanction à l'endroit du Comité des régions.

Un chantier central serait de se décider à mieux articuler la double identité des Européens, c'est-à-dire la promotion d'une identité commune, dont le ressenti et le potentiel sont restés trop embryonnaires, tout en sauvegardant la diversité et la richesse des identités nationales. On pense au mot prêté à Jean Monnet : « si c'était à refaire, je recommencerais par la culture ». On pense aussi à ces symboles qui font sens aux nationaux mais qui, au niveau européen, sont restés inexistantes (cf. mérites honorifiques, célébrités sur les billets de banque) ou n'ont été qu'à demi acclimatés (cf. hymne « à la joie » mais sans paroles, devise « unis dans la diversité » avortée avec sa constitution, drapeau étoilé volontiers arboré mais dénué de tout statut officiel). L'absence d'ouverture à des listes transnationales pour les élections du Parlement européen, lui-même élu selon des modalités nationales restées totalement hétérogènes, est aussi pointée comme symbolique de cette déshérence persistante.

Cette identité et cette culture européenne ne pourront au demeurant se développer qu'en se pratiquant concrètement. D'où la revendication d'échanges accrus entre Européens, le succès du dispositif Erasmus ayant clairement démontré son intérêt, son attractivité et son potentiel. L'attitude des Etats qui n'ont pas hésité à sacrifier la dotation d'Erasmus sur l'autel des économies budgétaires est jugée irresponsable et contreproductive. Ce dispositif mériterait non seulement d'être renforcé pour les étudiants mais élargi au monde de l'éducation lui-même, outre la promotion des classes bilingues.

Sont également cités le besoin d'une éducation civique européenne, l'expérimentation d'un service européen des jeunes, ou encore la création d'universités européennes d'excellence. Des stages professionnels européens mériteraient également d'être encouragés au bénéfice des différentes catégories du monde économique et social : entrepreneurs, indépendants, artisans, cadres et salariés, apprentis, formateurs et chercheurs. Cette intensification des échanges devrait s'accompagner d'une reconnaissance accrue des qualifications.

Avec l'expansion de l'audiovisuel et du numérique, l'accès de tous à la diversité des cultures et des langues européennes devrait être garanti par-delà les frontières. L'accès aux versions originales sous-titrées des films et des documentaires, ainsi qu'aux différentes chaînes nationales elles-mêmes, permettrait de progresser de façon attractive et vivante dans la maîtrise d'autres langues. Par ailleurs, un temps d'information européen devrait être assuré dans les journaux télévisés. Et pourquoi pas une carte européenne pour la météo ? La mise en place d'un équivalent européen du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) existant en France jouerait un rôle clé pour appuyer de telles innovations, restées hors du champ de nos écrans !

La dimension régionale de la construction européenne n'est pas oubliée dans la revendication d'une Europe plus proche des citoyens. Le renforcement du maillage territorial de l'Europe paraît indissociable d'une cohésion économique et sociale ressoudée et d'une participation citoyenne refondée. Elle supposerait que toutes les régions aient les libertés requises pour coopérer directement entre elles. Concernant la France, l'inadéquation des moyens décisionnels et budgétaires de nos régions, restées sous tutelle et sous-dimensionnées par rapport aux régions des pays voisins, eux-mêmes fédéralisés donc décentralisés, rend urgente une réforme enfin à la hauteur : le millefeuille territorial français n'apparaît plus eurocompatible. Quant aux régions frontalières, aux prises avec autant d'opportunités que de points de friction (cf. différentiels fiscaux et sociaux, etc.), elles devraient être encouragées à s'affirmer comme des laboratoires avancés de l'intégration, en même temps que de meilleurs points de soudure pour cette Europe aujourd'hui mal équilibrée et mise à l'épreuve.

La revendication de statuts européens opérationnels pour les entreprises et pour les associations reste aussi un cas test du degré d'acceptation par les Etats d'une vraie citoyenneté européenne. Mais le test est resté jusqu'à présent négatif, ces Etats ayant constamment passé à la trappe les projets présentés en ce sens depuis plus de cinquante ans par la Commission, elle-même accusée d'avoir fini par y renoncer !

La Commission est aussi accusée de ne plus appuyer nombre d'associations européennes militantes, confrontées à des difficultés budgétaires accrues suite à la sous-traitance systématique à des consultants externes de l'accès aux aides. Et les critiques redoublent avec l'échec des initiatives citoyennes prévues par le traité de Lisbonne, c'est-à-dire des pétitions européennes ayant réuni suffisamment d'appuis dans plusieurs pays. La Commission n'a en effet rien fait pour les encourager ni pour donner suite à celles qui lui ont été présentées dans de nombreux domaines (cf. commerce transatlantique, OGM, animaux, eau, CO2, déchets, pesticides, santé, sécurité routière, éducation, culture, médias, réfugiés, pauvreté, etc.).

L'envie montante d'une autre Europe

L'absence d'un nouveau grand projet commun reste en tête de liste des critiques adressées à l'Union européenne actuelle, dépourvue d'une dimension politique affirmée face aux autres puissances mondiales. Or la plupart des citoyens attendent d'abord de l'Europe des moyens qui soient à la hauteur pour mieux les protéger.

Les citoyens européens se sentent ainsi trop négligés, voire selon certains sacrifiés, dans une Union européenne déséquilibrée et inachevée, aux compétences mal assurées, écartelée entre des intérêts étatiques nationaux volontiers contradictoires. Ils revendiquent une meilleure répartition des rôles, avec plus d'intervention européenne solidaire face aux grands défis et moins d'obstacles nationaux à cette affirmation, même si le point d'équilibre entre tous ces paramètres reste à trouver.

Si certains craignent ici un déshabillage des Etats, notamment dans notre pays historiquement centralisé, beaucoup y verraient plutôt un meilleur rhabillage des citoyens, plus complet et mieux adapté à leurs propres besoins, comme aux intérêts bien compris de l'Europe elle-même. Les économies d'échelle découlant de la suppression des doubles emplois et des rivalités nationales contreproductives permettraient aussi de rationaliser les dépenses publiques et d'alléger la charge record qui pèse actuellement sur les contribuables européens. Ces mutualisations présenteraient ainsi, face aux défis internes et externes de toutes natures, des avantages multiples tant politiques et sécuritaires qu'économiques et technologiques.

Cette rationalisation des tâches impliquerait une vaste réorganisation des moyens que la plupart des citoyens ne paraissent pas redouter, mais anticiper comme devant aller de soi : des douaniers européens dotés d'un même statut et d'une même visibilité pour assurer le contrôle des frontières communes externes ; un corps européen de protection civile pour porter assistance en cas de besoin aux différents Etats membres ; une agence européenne du renseignement, une police fédérale européenne et un parquet européen pour assurer une protection renforcée envers le terrorisme, l'espionnage, la criminalité et la délinquance ; des moyens communs de défense et d'intervention armée pour assurer une sécurité externe solidaire.

Cette capacité d'intervention et de défense autonome apparaît pour la plupart des citoyens comme indissociable de toute émergence d'une « souveraineté européenne » crédible, face aux défis internationaux et aux inconnues de tous côtés (cf. Etats-Unis de Trump, Russie de Poutine, Turquie d'Erdogan, Sahel, etc.). L'alliance américaine, tout en demeurant nécessaire, ne devrait plus signifier une subordination permanente. La maîtrise des technologies sécuritaires assurant l'autonomie de l'Europe devrait s'appuyer sur l'ouverture mutuelle des achats publics.

La persistance d'attitudes strictement nationales sur l'immigration extérieure paraît elle-même incompatible avec pareilles perspectives comme, dès à présent, avec une cohésion durable. Cette cohésion devrait impliquer, outre des contrôles communs aux frontières externes, une harmonisation des politiques d'accueil des réfugiés, une dissuasion commune de l'immigration illégale, un renforcement européen de l'aide économique et sécuritaire aux pays d'origine. Un partenariat euro-africain refondé paraît ici urgent, y compris face à une pression chinoise croissante sur ce continent.

L'affirmation d'une politique étrangère commune devrait être directement parallèle au développement de cette politique de défense et de sécurité européenne, tout en constituant l'encadrement logique d'une politique commerciale extérieure déjà intégrée. Si certains restent attachés à une conception nationale de la souveraineté, l'idée d'une souveraineté européenne fait son chemin suite à l'imbrication croissante et indissociable des intérêts politiques, sécuritaires et diplomatiques européens avec ses intérêts économiques, monétaires et commerciaux déjà mutualisés.

Dans ce contexte, la perspective d'un siège permanent de l'Union européenne au Conseil de sécurité des Nations Unies est citée comme méritant d'être débattue. Même si elle supposerait des conditions et des préalables loin d'être réunis, elle apparaîtrait plus cohérente que celle d'ajouter à celui de la France un siège supplémentaire pour l'Allemagne, qui paraîtrait contredire l'objectif d'une Europe unie. Pareille problématique restera en toute hypothèse insoluble tant que n'aura pas été tranché le nœud gordien d'une mise en œuvre opérationnelle du concept encore abstrait d'une souveraineté européenne et des modalités d'une gouvernance unifiée.

Face à ces questions aussi sensibles que politiques, les citoyens européens pas plus que leurs Etats n'ont aujourd'hui d'avis convergent ni de solution miracle. Certains verraient bien, suite aux fameuses interrogations sur le numéro de téléphone de l'Europe, un président européen élu au suffrage universel. D'autres envisageraient l'évolution du Conseil en chambre haute des Etats à côté du Parlement européen représentant des peuples, face à une Commission resserrée, démocratisée, équilibrée par ses contre-pouvoirs européens, nationaux et régionaux mais assumant pleinement la gouvernance exécutive des domaines clairement délégués à l'Europe.

D'autres encore misent plutôt sur un remaillage des coopérations intergouvernementales autour d'un renforcement central de l'axe franco-allemand qui jouerait un rôle entraînant, voire fédéralisant. A la croisée européenne nord/sud comme est/ouest, il serait appelé à s'affirmer en clé de voûte et laboratoire avancé de l'intégration, assurant le noyau dur d'une politique étrangère intégrée et d'une défense européenne autonome. On reconnaîtra toutefois, par-delà le récent traité d'Aix la Chapelle, qu'on en reste encore loin : le moteur franco-allemand continue de tourner, mais a toujours du mal à monter en régime sans étouffement ni ratés.

On aura compris que les modalités de réorganisation politique de l'Europe demeurent, pour les citoyens comme pour leurs Etats, le principal point d'interrogation. Mais ceci n'affecte en rien les appuis dominants exprimés lors de ces consultations à une intégration européenne plus poussée, qui apparaît seule en mesure de remédier aux nombreux dysfonctionnements pointés, c'est-à-dire aux retards compétitifs, industriels et technologiques qui s'accroissent, aux déficits sécuritaires, sociaux et participatifs qui persistent, aux déséquilibres environnementaux, régionaux et fiscaux qui se creusent.

On aura enfin noté combien ces consultations auront fait œuvre utile en scrutant les multiples aspects du malaise européen des citoyens, qui apparaît indissociable du malaise national aujourd'hui soumis au scanner du « grand débat ». Comment dissocier en effet les deux volets d'un même cahier de doléances ? Et comme ne pas voir les mêmes parallèles chez nos différents voisins européens, eux aussi gagnés, par delà les diversités nationales, par une même contestation des partis traditionnels et un même « dédagisme » des gouvernements en place ?



Entendre et accueillir toutes ces attentes à l'approche d'élections cruciales pour l'Europe, voilà qui permettrait, sinon de trouver les bons remèdes, de contribuer déjà au bon diagnostic. Et ne dit-on pas qu'une question bien posée est à moitié résolue ?

Bruno VEVER,
vice-président d'Europe et Entreprises.



TRAITE D'AIX LA CHAPELLE : RITE PRESERVE MAIS FOI EN BERNE

Bruno VEVER

Cinquante-six ans jour pour jour après le traité de l'Elysée de 1963, Emmanuel Macron et Angela Merkel ont voulu l'actualiser le 22 janvier à Aix la Chapelle. Cinquante-six ans : toute une vie, près de trois générations. La même référence en 1963 était 1907 ! Entre les deux : deux guerres mondiales, des revanches sans fin, des ruines surajoutées aux désastres humains et de civilisation, et en 1963 l'impasse d'une Europe écartelée par l'antagonisme des vainqueurs américains et soviétiques.

Les péripéties ont été moins tragiques de 1963 à 2019. Mais les bouleversements n'ont pas été moindres : implosion de l'union soviétique, réunification allemande, élargissement continental de l'union européenne, suppression des contrôles frontaliers, adoption d'une monnaie unique, et en 2019 nouvelle impasse d'une Europe écartelée cette fois par ses propres divisions, avec un Brexit s'ajoutant à l'absence de projet européen et de gouvernance unifiée face aux défis de tous côtés.

Un goût anémié de « fin de l'Histoire »

Sans prétendre s'attendre en 2019 à des progrès franco-allemands depuis 1963 aussi spectaculaires que ceux de 1963 sur 1907, on pouvait toutefois escompter que les bouleversements européens de la dernière période viennent marquer de leur empreinte, c'est-à-dire révolutionner un tant soit peu, le traité franco-allemand.

Il n'en a rien été ! Si l'étiquetage affiche « traité sur la coopération et l'intégration », le contenu, en 13 pages et 28 articles, révèle une surabondance d'intentions de coopération inversement proportionnelle à l'évanescence des engagements d'intégration, un peu comme ces trompeuses annonces de truffes ou d'alouettes.

Les préambules du traité ignorent tout des bouleversements des dernières décennies (réunification allemande, continentale, euro) et tout des nouveaux défis lancés à cette Europe rendue à ses propres forces. Mais la fidélité à la protection de l'OTAN, absente du traité de l'Elysée, est soulignée à l'art. 4 sans besoin cette fois d'ajout du Bundestag. Et tant pis pour les rêves de souveraineté européenne !

Si les intentions de « coopération » sont omniprésentes, elles restent souvent conditionnées dans la mesure du « possible » : politique étrangère, défense, sécurité, judiciaire, industrie, commerce, environnement, fiscal, social, langues, culture, enseignement, numérique, transfrontalier. Le plus surprenant est l'absence de tout engagement d'« intégration », le terme n'étant utilisé, euro oblige, que pour un approfondissement annoncé de l'intégration économique, mais sans aucune précision d'aucune sorte !

A défaut de témérité dans l'action, c'est un florilège de nouveaux organes conjoints : conseil de défense et de sécurité, conseil d'experts économiques, comité de coopération transfrontalière, unité en vue d'opérations dans les pays tiers, fonds citoyen, forum pour l'avenir franco-allemand. Un accord du même jour entre Assemblée Nationale et Bundestag crée un comité parlementaire mixte pour un suivi des coopérations. Le traité prévoit enfin une intensification des échanges notamment politiques, et se donne en priorité commune l'attribution à l'Allemagne d'un siège permanent lors de la prochaine réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Cette dernière clause en dit bien long sur tout le reste. Car personne ne croit à une réforme en ce sens du Conseil de sécurité, dont la revendication ôte par contre toute crédibilité à l'objectif affiché d'une Europe unie, alors même que la France veut surtout garder intact son propre siège. Quant à la perspective d'un siège unique pour une Europe unie, soulevée non sans malice par le vice-chancelier Olaf Scholz, sans doute en réplique aux accusations d'immobilisme émanant du président français, elle n'aura pas manqué de déchaîner chez nous tensions politiques et médiatiques, nous ramenant non pas cinquante mais bien cent ans en arrière ! Alors, tout ça pour ça ?

Pourquoi ces successions de rendez-vous manqués ?

Rappelons qu'en septembre 2017 Emmanuel Macron avait présenté à la Sorbonne ses propositions tous azimuts pour relancer l'Europe. Ce faisant, il n'avait pas manqué d'adresser un appel insistant à Angela Merkel, au nom d'un partenariat franco-allemand qui n'aura pas seulement scellé, avec Monnet, Schuman puis de Gaulle, la réconciliation mais assuré tous les succès de la construction européenne.

Sa profession de foi vibrante, réitérée en avril 2018 au Forum Humboldt de Berlin, avait été récompensée en juin, déjà à Aix La Chapelle, par le prix Charlemagne en présence d'Angela Merkel. Mais malgré la belle constance de notre président et ces encouragements académiques, ses propositions concrètes à l'Allemagne et à l'Europe n'ont malheureusement rencontré à ce jour aucun écho significatif.

La chancelière, déjà très terre à terre et peu visionnaire sur la construction européenne, n'avait certes pas été encouragée par ses échéances et péripéties nationales dont sa coalition n'était ressortie, des mois plus tard, que très affaiblie et mal recousue. Etrillée par les électeurs, déséquilibrée sur sa droite par la percée de l'AFD populiste, les prises de distance de la CSU bavaroise et la rebuffade du FDP libéral, mais également sur sa gauche par la fausse sortie et les états d'âme de ses partenaires sociaux-démocrates du SPD, elle se retrouva sur la défensive de tous côtés, avec des marges de plus en plus fragiles notamment sur l'Europe.

Après six mois d'un silence pesant, elle n'avait consenti que du bout des lèvres à Emmanuel Macron des concessions raréfiées et peu empressées, se résumant à un renforcement de Frontex aux contrôles extérieurs, un budget à préciser pour la zone euro et un futur avion de combat européen. On avait connu en d'autres temps un couple franco-allemand mieux accordé et plus fringant ! Mais force est de constater aussi que ce refroidissement ne venait pas de nulle part, et même d'assez loin.

C'est sur le plan économique que le couple franco-allemand aura le mieux fonctionné depuis l'après-guerre, ayant substitué à l'approche punitive de Clémenceau « l'Allemagne paiera » l'approche constructive de Monnet « l'Europe nous paiera ». Cette réconciliation avait permis la fondation et le succès de la CECA puis de la CEE, accompagnant un marché commun qui aura connu son achèvement avec la Commission Delors et son couronnement avec l'euro, en parallèle à la réunification de l'Allemagne, prélude à celle du continent européen lui-même.

En tous ces domaines, l'impulsion et la solidarité franco-allemande furent décisives et à toute épreuve. L'alliance des deux pays permit des réussites européennes technologiques et commerciales exceptionnelles telles Ariane et Airbus. Avec certes aussi des échecs, notamment des divergences sur l'énergie et le nucléaire voire l'environnement malgré les efforts communs ayant permis l'accord universel de Paris sur le climat. Avec aussi des avancées culturelles exemplaires, telle l'installation d'Arte dans le paysage audiovisuel, et les échanges de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, prélude aux succès emblématiques d'Erasmus.

Par contre la France et l'Allemagne ne sont jamais parvenues à s'accorder sur une Europe politique : rejet en 1954 par les députés français d'une Communauté Européenne de Défense, échec en 1962 du plan Fouchet tenté par de Gaulle, pallié faute de mieux par le traité franco-allemand de l'Elysée en 1963, lui-même ré-encadré en retour par un rappel du Bundestag à la primauté de l'alliance américaine, chaise vide de la France en 1965 s'opposant aux tentatives d'autonomie politique et budgétaire de la Commission Hallstein, suivie d'un « compromis » de Luxembourg qui aura donné, jusqu'à la Commission Delors, droit de cité aux blocages des pratiques d'unanimité et lourdement pénalisé l'Europe.

Et que dire des rebuffades et désillusions subies par l'Allemagne réunifiée dans ses avances de l'époque à son partenaire français ? La France sous cohabitation Mitterrand-Balladur aura ainsi opposé un silence fuyant aux propositions Schäuble-Lamers d'union politique européenne en 1994, silence réitéré en 2000, cette fois sous cohabitation Chirac-Jospin, aux invitations renouvelées de Joschka Fischer. Et pour finir ce fut le non des électeurs français en 2005 au projet de Constitution européenne cher à l'Allemagne, pourtant préparé sous les auspices de Giscard d'Estaing et assorti d'un aval inattendu et pittoresque de l'Académie française !

Après tant de rendez-vous manqués, finira-t-on un jour par réconcilier la France et l'Allemagne sur l'avenir politique de l'Europe ? A ce jour, pareille ambition s'est apparentée à un grand écart impossible : les projets de CED ou de plan Fouchet auront sans doute été trop précoces, ceux d'union politique suggérés par l'Allemagne réunifiée trop dérangeants pour nos jeux politiques internes, celui de constitution européenne trop abîmé par nos querelles gauloises. Quant aux louables projets Macron, ils n'auront pas su s'abstraire d'un passé et d'un passif aussi pesants.

Car ces désillusions européennes de part et d'autre ont laissé des traces à tous les niveaux. Et si l'Europe a réussi à créer, sans en oser la dénomination, mais avec un concours franco-allemand décisif, une vraie fédération douanière, concurrentielle, commerciale et monétaire, appuyée sur des institutions supranationales (cf. Parlement, Commission, Cour de Justice, Banque centrale), la création

de l'euro, tout en ayant bénéficié de miracles multiples, n'aura couronné cette fédération économique qu'en la coiffant d'un plafond de verre resté indépassable à ce jour.

Quelles conséquences amères à l'addition des faux-semblants ?

Faute d'un accord sur les conditions d'une union politique européenne, la France, l'Allemagne et leurs partenaires européens se sont bien gardés de mettre en commun les attributs restants, même fanés, de leurs souverainetés nationales. On confina ainsi les incursions de l'Europe sur la politique étrangère et de sécurité, comme sur la coopération policière et judiciaire, dans des procédures essentiellement intergouvernementales, avec les deux piliers du traité de Maastricht complétant en ces domaines le pilier central communautaire tout en y dérogeant. Et on continua de confier la défense militaire européenne aux structures de l'OTAN sous leadership américain, que la France elle-même finit par réintégrer.

Quant au Conseil européen, devenu arbitre suprême des impulsions comme du fonctionnement de la construction européenne, il veille jalousement aux prérogatives nationales des Etats membres qu'il réunit sur un pied d'égalité, quitte à porter ombrage aux ambitions européennes de la Commission et du Parlement.

L'Allemagne a su tirer son parti de cette situation qui n'avait pas au départ ses préférences politiques. Recentrée au cœur d'un continent lui-même réunifié, elle a su retisser son réseau de relations et d'influence avec ses voisins d'Europe centrale et orientale, redéployer avec succès un appareil de production et d'exportation de plus en plus performant, tout en continuant de bénéficier des avantages d'une protection militaire assurée à bon prix par le bouclier américain de l'alliance atlantique.

La France au contraire a toujours du mal à retrouver des atouts à sa situation devenue décentrée, mal positionnée entre d'une part un bloc continental et du nord dominé par l'Allemagne et d'autre part des pays du sud volontiers rétifs aux disciplines de l'euro. Et face aux bouleversements meurtriers du Moyen Orient et à l'afflux des migrants de toutes sortes, elle s'est avérée incapable de crédibiliser ses ambitions d'une Union pour la Méditerranée dont elle n'a jamais contrôlé les paramètres ni réussi à intéresser l'Allemagne (par delà les divisions européennes et les revirements successifs de la chancelière sur l'accueil des migrants).

Que dire enfin et surtout de la montée dans la plupart des pays, dont l'Allemagne comme la France, d'un euroscepticisme qui accuse, non sans quelques motifs, l'Europe actuelle de désarmer les Etats au lieu de protéger les Européens. Mais ne sont-ce pas ces Etats, jaloux de leurs dernières prérogatives, qui empêchent, avec autant de constance que d'aveuglement, l'Europe d'assurer cette protection ?

Alors sommes nous condamnés à remâcher l'amertume des occasions perdues et le gâchis que ces ratages ont causés à la construction européenne ? A rester inertes quand les nouveaux rapports de force mondiaux bouleversent notre environnement ? A risquer, comme le Brexit en donne un aperçu, de redescendre une à une voire de dévaler toutes les marches difficilement gravies depuis plus de soixante ans ?

Quelles opportunités futures pour envisager de rebattre les cartes ?

Pourtant, avec les ruptures qui se dessinent aujourd'hui dans notre environnement externe, les raisons de plaider pour une diplomatie et une sécurité européenne autonomes auraient du mériter plus d'attention de nos dirigeants, à défaut peut être d'entraîner toute leur conviction. A l'est, la renaissance avec Poutine d'un nationalisme russe ombrageux et menaçant souligne le besoin non seulement persistant mais croissant d'une défense européenne unie, efficace et dissuasive. A l'ouest le retour d'un isolationnisme américain et le refroidissement imposé par Trump à ses propres alliés historiques interpellent enfin les Européens sur les mérites voire les exigences d'une défense assurée par leurs propres moyens, au lieu de s'en remettre aux inconnues atlantiques et aux structures fragilisées de l'OTAN.

Par ailleurs, les raisons d'encadrer le marché unique et l'union monétaire dans une union fédérative plus ambitieuse et plus cohérente ont également progressé. Vingt années d'existence mais aussi de turbulences de la zone euro, émaillées de crises à répétition, ont mis en évidence les profondes lacunes qui continuent de l'affecter, handicapant son dynamisme, fragilisant sa cohésion et menaçant sa pérennité : trop de retards dans l'union financière, trop de décalages entre une gestion fédérale de la monnaie et un déficit de coordination des politiques économiques nationales, trop d'inadéquation entre les moyens budgétaires communs et l'instabilité des marchés financiers, trop de déséquilibres et de distorsions fiscales.

Quant au Brexit, il achève bien sûr de rebattre les cartes avec le départ du principal opposant à l'émergence d'une union européenne fédérative. Certes, d'autres pays ont pris le relais d'un euroscepticisme latent ou affiché. Mais le psychodrame des négociations avec les Britanniques aura eu le mérite inédit de démontrer en vraie grandeur les problèmes et les handicaps extrêmes que doit affronter tout pays sécessionniste, à la confusion des avocats mêmes d'un tel départ. La leçon paraît porter et la solidarité des vingt-sept plutôt raffermie par ces enseignements.

Enfin, l'euroscepticisme ambiant n'a pas forcément tort de dénoncer une Europe qui déçoit les attentes des Européens et perd leur confiance. Mais cette défiance elle-même est liée aux divisions, aux faiblesses et aux incohérences d'une Europe inachevée. Elle est une raison supplémentaire pour revendiquer cet achèvement. Car la plupart des électeurs eurosceptiques n'entendent pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Ils ne reprochent pas à l'Europe ce qu'elle a fait, c'est-à-dire le marché intérieur, les libertés de circuler, l'euro. Ils lui reprochent ce qu'elle n'a pas fait : des contrôles communs aux frontières externes, une police fédérale à l'échelle d'un terrorisme, d'une criminalité et de fraudes sans frontières, une défense autonome et efficace, un encadrement fiscal équitable, des libertés assurées pour la société civile.

Face à toutes ces interrogations et tous ces défis, seule une Union politique, celle qu'on a constamment ratée depuis si longtemps, serait en mesure d'apporter les réponses. A condition de restaurer une confiance détériorée, d'abord entre la France et l'Allemagne. Mais peut-on considérer aujourd'hui qu'on en prend le chemin ?

Quels préalables oubliés pour restaurer la confiance ?

Il faut bien admettre que si la projection européenne tous azimuts d'Emmanuel Macron, appelant au concours de l'Allemagne, fut particulièrement riche sur le fond, brillante par la forme et méritoire dans l'intention, tout ce brio ne l'aura pas empêchée en fin de compte d'avoir été victime d'une triple erreur d'appréciation.

D'abord une erreur d'approche : avec une France et une Allemagne qui remâchent, comme l'Europe, les souvenirs de fractures mal réduites, il ne sert sans doute à rien d'énumérer de nouvelles missions avant d'avoir donné des gages concrets pour restaurer la confiance et tourner la page sans réticences ni arrière-pensées.

Ensuite une erreur tactique : Jean Monnet avait déjà constaté qu'il faut parfois choisir entre être l'auteur patenté d'un projet ou le concrétiser, et que la meilleure façon de le réussir est de finir par convaincre l'autre partie que sa paternité émanerait d'elle. La tiédeur allemande démontre qu'on en est aujourd'hui bien loin.

Enfin l'erreur paraît aussi stratégique : empiler les projets avant de reconsidérer les méthodes, c'est, dans l'état actuel de l'Europe et des relations franco-allemandes, mettre la charrue avant les bœufs. Un dialogue remis à plat sur les méthodes, ouvert à l'intégration quand les analyses objectives amènent à l'imposer, contribuerait par contre à dissiper les impasses d'un dialogue de sourds.

Une première exigence aurait été ainsi de faire entre nos deux pays l'inventaire sans faux-fuyants des échecs, des manquements et des erreurs à ne pas renouveler. Citons bien sûr l'élargissement sans approfondissement, comme l'union monétaire sans union économique. Mais aussi les entorses persistantes au pacte de stabilité, point essentiel pour l'Allemagne face à une France qui n'a jamais équilibré ses dépenses publiques depuis Raymond Barre, contrairement à son partenaire d'outre-Rhin qui n'aura creusé son déficit que pour faire face aux contraintes de la réunification mais a parfaitement réussi depuis à rééquilibrer ses comptes. Méditons par ailleurs les illusions de la stratégie de Lisbonne lancée en 2000 sans moyens intégrés, prétendant faire en dix ans de l'Europe la zone « la plus compétitive du monde » par des échanges de « bonnes pratiques ». Regrettons plus encore qu'une telle illusion ait été réitérée en 2010 avec l'actuelle stratégie 2020 qui aura persisté dans les mêmes erreurs. Réfléchissons à l'inanité des renoncements européens accordés aux Britanniques à la veille de leur référendum pour les convaincre de rester. Et interrogeons nous bien sûr aujourd'hui sur l'absence de toute ambition européenne d'envergure face à la montée des eurosceptiques, alors que ceux-ci dénoncent d'abord ce que l'Europe actuelle est incapable de faire !

Une seconde exigence aurait été d'accepter le principe de mettre en commun ce qu'il est plus efficace et moins coûteux de faire ensemble que séparément. Ne devrait-on pas engager de telles expertises exploratoires dans le cadre d'un institut budgétaire européen ? Et ne pourrait-on pas sur ces bases envisager à l'avenir de remiser au grenier le plafond de 1% du PIB qui plafonne depuis des décennies le budget européen, à comparer avec les 20% du budget fédéral américain, quand les budgets des Etats membres confisquent chacun pour soi la moitié de ce PIB ?

Une troisième exigence aurait été de s'accorder à ne plus déléguer de compétences à l'Europe sans lui en assurer les moyens politiques, donc majoritaires, et budgétaires, donc proportionnels. Les prises

de décision majoritaires n'interdiraient pas de rechercher des consensus, voire des arrangements transitoires ou conditionnels, mais une minorité ne devrait plus bloquer une décision collective.

Une quatrième exigence aurait été enfin d'assurer que cette réorganisation décisionnelle entre les Etats et les différentes institutions européennes respecte une subsidiarité horizontale, c'est-à-dire des responsabilités autonomes pour les partenaires sociaux et les différents acteurs de la société civile, en appui de libertés entrepreneuriales et associatives pour tous les Européens. Une première condition serait déjà d'accorder un statut européen aux sociétés et associations qui le souhaitent, alors qu'elles en sont toujours dépourvues aujourd'hui !

Ces différentes exigences constituent finalement l'essence même d'un fédéralisme bien compris, tel que les Allemands l'appliquent chez eux avec succès, et tel qu'il devra forcément accompagner de nouvelles avancées européennes. Aux Français de l'accepter et d'organiser les correspondances qui s'imposeront pour contribuer à une union fédérative européenne. Car même si notre système centralisateur reste appelé, par delà divers aménagements, à marquer la France d'une empreinte dominante, il ne sera guère exportable à l'échelle européenne.

Quelles complémentarités négligées pour s'assurer une souveraineté ?

Ces différences marquées qui persistent de part et d'autre du Rhin ne se sont guère estompées malgré le marché commun et l'euro. La France reste ce pays centralisé, vertical, sensible aux rhétoriques intellectuelles ou émotionnelles mais peu attentif aux détails, volontiers visionnaire et missionnaire mais continuant à percevoir tout fédéralisme comme une dépossession. Les soubresauts sociaux par ailleurs vécus de façon récurrente dans l'hexagone, jusqu'à l'actuelle crise des gilets jaunes, n'ont pas fondamentalement modifié ce profilage. L'Allemagne demeure par contre tout aussi décentralisée, provinciale, parlementaire, pragmatique, méfiante sur les envolées lyriques mais attentive aux logistiques, profondément fédérale et soucieuse de contrepouvoirs, attachée aux vertus de la concertation et de l'équilibre social, largement aux antipodes de son voisin d'outre Rhin. Mais une compensation à toutes ces différences est une vraie complémentarité, un peu comme les pièces d'un puzzle qui seraient appelées à se compléter plus qu'à s'opposer.

Ainsi, l'Allemagne réunifiée et recentrée au cœur de l'Europe a pu certes s'affirmer comme la grande puissance économique en Europe, faisant d'un marché intérieur continental le socle de ses succès mondiaux à l'exportation. Elle n'en reste pas moins une puissance politique et militaire de second ordre, continuant de subir, à l'instar du Japon, les rigueurs des vaincus de la seconde guerre mondiale, qui lui interdisent l'accès au statut de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, comme celui de puissance nucléaire. Et si chacun est conscient qu'il devrait y avoir prescription, personne ne s'entend sur le nouvel ordre à lui substituer.

De son côté, la France se trouve dans une situation européenne et mondiale inversée. Elle reste clairement derrière l'Allemagne comme puissance économique, tout en ayant perdu sa position centrale d'avant la réunification continentale. Elle n'en conserve pas moins de solides atouts compétitifs et continue de rivaliser avec les premières puissances mondiales en maints secteurs de

pointe, notamment militaires. Seule puissance nucléaire de l'Union européenne avec le départ des Britanniques, dotée de tous les moyens tactiques et stratégiques allant avec, appuyée sur des horizons maritimes d'échelle mondiale, membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, alliée à des réseaux culturels et linguistiques universels, elle possède dans tous ces domaines des atouts de classe internationale dont l'Allemagne est structurellement et politiquement dépourvue.

La force potentielle de l'Allemagne et de la France serait donc la mise en commun de ces complémentarités. Désunies, elles restent des puissances moyennes qui ne sauront ni s'imposer dans le concert international ni hisser l'Europe aux premiers rangs. Mais réunies, elles auraient toutes les capacités d'une puissance mondiale avec de sérieuses prétentions à figurer, et l'Europe avec elles, dans le tiercé de tête.

Quelles ambitions manquantes pour réveiller l'Europe ?

L'actualisation du traité de l'Elysée de 1963 aurait pu nous ouvrir aujourd'hui cette opportunité, cent ans après le traité de Versailles de 1919. Plutôt que commémorer la fin du premier conflit mondial sans initiative politique à la hauteur des bégaiements d'un passé qui ravagea l'Europe, avec ses allers-retours tragiques et revanchards entre Rethondes et Versailles, et ses dizaines de millions de victimes, n'était-il pas temps d'ouvrir ensemble dès 2019, année d'élections européennes cruciales, un chapitre radicalement novateur des relations entre la France et l'Allemagne et, sur ces bases, de l'histoire de l'Europe elle-même ?

L'heure n'était-elle pas ainsi venue, dans une Europe réunifiée mais laissée à ses propres forces, d'engager ensemble ce que la situation d'une Europe divisée par des forces extérieures antagonistes n'avait pas permis ? N'aurait-il pas fallu aujourd'hui, aussi téméraire que cela pouvait paraître, réconcilier plan Fouchet et plan Schuman, Charles de Gaulle et Jean Monnet, ces deux frères ennemis dont le seul tort européen aura été d'avoir eu chacun raison à moitié, et tous les deux trop tôt ?

Hélas, force est de constater que les dispositions du traité d'Aix la Chapelle demeurent sans rapport avec l'ampleur des changements intervenus depuis un demi-siècle, ni avec la gravité des enjeux actuels pour la France, l'Allemagne et l'Europe.

Qu'attendent donc nos deux pays pour donner enfin vie à leurs complémentarités et s'extraire, entraînant l'Europe, de ces miasmes d'euroessimisme et d'aboulie politique qui nous empoisonnent lentement mais sûrement ? Et quelle baguette magique leur aura manqué si cruellement aujourd'hui pour transformer une cendrillon gauloise et une citrouille germanique en un attelage capable d'étonner le monde, de réveiller l'Europe au bois dormant et de faire grandir les vingt-sept nains ?

Cette baguette magique avait été, en d'autres temps, une complicité et une volonté franco-allemande à toute épreuve lorsqu'on décida de réussir des exploits jugés par beaucoup impossibles : la suppression des frontières, l'euro, l'élargissement continental. Cette complicité et cette volonté, que sont-elles devenues ? Nos dirigeants seraient-ils, par delà les contraintes d'un quotidien politique forcément polémique et réducteur, incapables à ce point de les retrouver et de les réincarner ?

Pourtant une annonce aurait pu, si elle était venue d'une France et d'une Allemagne remises en confiance mutuelle et retrempees, avoir la même force en 2019 que celle en 1950 de la mise en commun du charbon et de l'acier : mettre cette fois en commun nos diplomaties, nos armées et nos budgets pour jeter les bases d'une souveraineté européenne autonome que les circonstances des décennies passées n'avaient pas permis d'assurer, en lieu et place de cette Europe bancal et inachevée qui alimente tous les euroscepticismes et toutes les menaces de dislocation par ses faiblesses et par ses renoncements.

Seule une actualisation radicale en ce sens du traité de l'Élysée de 1963 aurait pu prouver que la France, l'Allemagne et l'Europe étaient de retour, en créant le noyau dur franco-allemand d'une véritable union politique, appuyé sur l'intégration de nos réseaux diplomatiques et de nos moyens militaires, avec le concours de notre dissuasion nucléaire. Avec pareille configuration, il n'aurait pas été hors de propos de mettre le siège permanent de la France au Conseil de sécurité des Nations Unies au service de nos intérêts communs. Quant à nos partenaires européens, ils auraient pu être conviés, dans cet esprit et sous condition d'en respecter tous les devoirs, à rejoindre cette solidarité dans une union politique renouvelée.

Un budget franco-allemand aurait permis de financer la mutualisation de nos diplomaties et de nos armées, d'engager de nouveaux investissements avec des marchés publics mis en commun, de développer les technologies indispensables à nos intérêts réunis et à notre sécurité collective. L'Allemagne aurait été amenée à mettre en chantier un second porte-avions permettant d'élargir, avec le Charles de Gaulle, une protection européenne permanente impossible à assurer avec un seul.

Dans la mesure où les autres Etats européens auraient été conviés à participer à ce redéploiement de notre solidarité diplomatique, militaire et budgétaire, le budget communautaire aurait dû être à terme sérieusement réévalué, avec des ressources propres significatives, tout en allégeant les prélèvements publics suite aux économies d'échelle de tels transferts.

Cette solidarité européenne refondée aurait permis d'engager les nouvelles étapes d'une union économique et monétaire renforcée, avec une vraie union financière, un encadrement fiscal, un fonds monétaire protégeant des chocs systémiques, un trésor public intervenant en partenariat avec la banque centrale pour dynamiser les investissements et la croissance, sans déroger non plus aux disciplines collectives.

Concernant l'encadrement fiscal, la France et l'Allemagne auraient été amenées à montrer l'exemple de la compatibilité et du rapprochement, dont l'objectif avait été jadis annoncé par Nicolas Sarkozy, mais jamais suivi d'effet. Il aurait appartenu à la France de donner de sérieux gages tant d'allègement et de stabilisation fiscale que de rééquilibrage pérenne de ses comptes. Une telle réorganisation aurait imposé à l'évidence, parmi plusieurs réformes structurelles d'ampleur, un reformatage territorial qui ne pourrait se faire qu'au bénéfice de nos régions, seules à l'échelle des nouveaux enjeux européens de compétitivité, de coopération et d'intégration.

Toutes ces remises en cause pouvaient paraître irréalistes dans le climat politique actuel, mais pas tellement plus que le projet d'union monétaire en son temps, alors qu'elles continuent de conditionner toute perspective crédible d'une Union européenne cohérente et souveraine dans ses assises



politiques, économiques, sociales, diplomatiques, militaires, culturelles et régionales, enfin à l'échelle des enjeux de la mondialisation.

Hélas, il s'agit là, encore et toujours, d'une occasion ratée et d'une partie remise. On pense à Boileau : cent fois sur le métier remettons notre ouvrage...

Ainsi une lancinante question demeure, dont tout dépend en définitive : la France et l'Allemagne du 21^e siècle finiront-elles un jour par retrouver la volonté et la capacité politique de s'affirmer, ainsi qu'elles l'avaient fait hier, et selon une expression qu'il leur reste toujours à prouver, comme des « premiers de cordée » qui sauront hisser l'Europe vers les sommets, au lieu de rester désaccordées et inertes, sous le poids d'une Europe en panne et sur la corniche fissurée de tous les périls ?

Bruno VEVER,
vice-président d'Europe et Entreprises.

S'IMPLIQUER POUR PLUS D'EUROPE !

François-Xavier BELLEST

Élections en vue...

Du 23 au 26 mai 2019 auront lieu les élections européennes. Les millions électeurs des 27 (avec Brexit à cette date) ou 28 (sans Brexit à cette date) pays membres éliront les 751 députés européens au Parlement européen. 79 de ces députés représenteront la France. Le principal changement par rapport aux élections de 2014 est l'abolition des circonscriptions régionales et le retour aux listes nationales.

Le Parlement européen est l'organe parlementaire de l'Union européenne. Il partage avec le Conseil de l'UE, le pouvoir législatif de l'Union européenne.

Une fois tout cela expliqué, les citoyens européens sont de plus en plus nombreux à s'éloigner de « leur » Europe. Je ne reviendrai pas sur les critiques, entendues ici et là, sur « trop d'Europe tue l'Europe », « une Europe trop élargie dilue son efficacité », « l'Europe, en dehors de l'euro, c'est une bureaucratie sans nom », etc.

Plus grave, des Européens font entendre une voix contre l'Europe, ou plus grave encore s'abstiennent d'un intérêt, même quelconque, pour leur appartenance à cette communauté.

Les Européens ne se semblent pas concernés par cette élection. L'Europe ne semble pas plus passionnante que cela. Nous sommes assez proches du même ressenti qu'en 2014. Quoique..., quoi que les mouvements populistes – de plus en plus nombreux – dans les pays membres, font craindre un rejet de l'Europe. C'est notamment le cas en Hongrie et en Italie où les leaders populistes se posent en pourfendeurs de l'Europe libérale. Le Hongrois Viktor Orban et l'Italien Matteo Salvini partagent la même ligne dure quant à la gestion de la crise migratoire en Europe.

Rejet de l'Europe. C'est grave.

Pertes et profits...

Si, sur le fond, les citoyens n'ont pas envie de « perdre » leur Europe, leur mobilisation est toutefois moindre au regard des enjeux mondiaux. A force de consommer du global, les citoyens se réfugient dans le local, oubliant qu'ils vivent dans un monde « *glocalisé* » (contraction de « global+local »)...

Je pourrais mettre aisément cela sur le dos des institutions européennes, la communication n'étant pas leur fort tout comme la pédagogie. Certes, l'Europe dépense des sommes folles en magazines et livrets pédagogiques, mais cela dit l'information ne parvient pas jusqu'au citoyen, sauf pour celui ou celle qui s'intéresse au sujet. Je me répète, il y a une pléthore de documents à disposition. Mais cela ne semble pas suffisant.

Les taux de participation à ces élections européennes baissent. En 1999, avec une Europe des 15, le taux était de 49,51%, en 2004, avec une Europe des 25, le taux était de 45,47%, et en 2014, avec une Europe des 28, le taux était de 43,09%. Plus l'Europe est élargie, moins les citoyens semblent être concernés.

Pour les Européens, entre 2014 et 2019, l'Europe semble de plus en plus complexe, peu accessible et difficile à comprendre dans ses prises de position ou la fragilité de ses discours. Les États membres s'en arrangent bien et ils semblent se complaire de cette situation.

Pourtant les dernières élections (de 2014) étaient les premières depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, qui a renforcé le rôle des députés européens dans le processus d'élaboration des politiques de l'UE.

L'enjeu était donc capital pour l'Union européenne tant le Parlement est l'organe représentant le mieux les citoyens européens.

Depuis cinq ans, l'Europe n'a pas su dépasser les intérêts nationaux et mobiliser les citoyens européens.

Pire, l'Europe n'arrive pas à se construire car ses citoyens ne sont pas impliqués. Un Européen sur deux risque de ne pas voter lors des prochaines élections. Pourtant, il est essentiel que les citoyens aient leur mot à dire sur les transformations et l'évolution future de l'Union européenne. Mais l'Europe ne leur accorde pas assez de place. Beaucoup de citoyens européens peinent déjà à exister dans leurs territoires nationaux, comprenez alors la difficulté d'exister dans un territoire européen.

J'ai déjà pris parti sur un manque de communication de l'UE dans mes précédents articles, je confirme mon point de vue ! Ce manque de visibilité sur ces élections très importantes est bien regrettable...

Les élections constitueront un véritable test de la confiance des Européens dans la capacité de l'Europe à résoudre ses problèmes actuels et à ouvrir la voie à un avenir meilleur pour chacun de nous.

Des goûts et dégoûts...

Il faut également souligner que le citoyen européen ne comprend pas l'absence de fermeté dans les prises de position européennes. Soucieux de l'emploi, du climat, des questions liées à l'immigration, de son alimentation, de son bien-être, le citoyen pense que l'Europe est loin de son quotidien, alors même que l'impact des élections sera déterminant pour l'ensemble des politiques européennes, mais également pour son propre pays.

Comment tenter de comprendre quelque chose dont on donne un bon avant-goût pour ensuite nous dégoûter des prises de paroles et de position de l'Europe ? Nous l'avons vu ainsi avec la crise des réfugiés syriens où l'Europe ne renâcle pas à donner un chèque de quelques milliards pour faire gérer cette crise par un pays... non membre, mais candidat à l'UE... Autre exemple avec le glyphosate où l'Europe agit à reculons en décidant de prolonger une autorisation d'utilisation, malgré les appels au danger.

Autre fait marquant qui « dérange », le Brexit. Outre les politiques et les gens d'affaires, le citoyen lambda ne mesure pas très bien les conséquences d'une sortie de la Grande Bretagne de l'Europe. Qui plus est cette « sortie » semble renforcer les pourfendeurs de l'Europe. A quelques semaines de la parution de cette Lettre d'Europe & Entreprises, nous devrions être fixé sur les accords de sortie du Brexit, ou non, avec cette éventualité d'un nouveau référendum organisé en UK. Comment le citoyen européen interprétera-t-il ce nouvel événement ?

Deux autres « attitudes » de l'Europe ne sont pas comprises et interrogent l'Européen : le protectionnisme et l'incohérence fiscale.

Coincée entre le bloc américain (nord et sud), le bloc indo asiatique (principalement avec l'Inde, la Chine et le Japon) et le bloc russe, l'Europe doit « jongler » entre ses partenaires commerciaux, mais également concurrents.

Qu'attend donc l'Europe pour se doter de vrais outils à l'instar de ce que lui imposent autant les États-Unis que le Japon ?

Exemple : en matière de lanceur spatial, le *Buy American Act* interdit à tout opérateur américain d'utiliser une fusée étrangère, dès lors qu'un satellite possède 51% de sa valeur made in USA...

Il semble aberrant que l'Europe ne puisse pas se doter d'un *Small Business Act** tel que celui défini par une loi du Congrès des Etats-Unis (qui, modifiée à de nombreuses reprises, date tout de même de 1953 !). Ce protectionnisme, souvent décrié, reste pourtant encadré (*cf. note à la fin de l'article). Depuis la dernière élection européenne, les tentatives de créer un « Small Business Act » européen, avec la possibilité de privilégier les PME de l'Union dans les marchés publics, semblent déjà oubliées. Alors, certes, d'autres traités commerciaux comme le CETA voient le jour, mais l'Européen ne semble pas s'y retrouver.

D'autre part, l'incohérence fiscale éloigne peu à peu l'Européen des préoccupations européennes. Il ne comprend pas bien pourquoi des multinationales non européennes ne payent pas d'impôt au prorata de leurs revenus. Les disparités fiscales entre les pays de l'Union européenne divisent déjà trop. Avec une monnaie unique qui fête ses vingt ans cette année, où est donc passé la cohérence économique de l'Europe ?

Le citoyen européen souhaite de plus en plus se diriger vers des circuits courts et acheter local...dans un marché global. Comment concilier les vœux d'un citoyen perdu entre les discours (trop) politiques et une réserve trop évidente de l'Europe. Le citoyen a besoin de concret autant sur le plan économique que social. Et l'Europe ne semble pas correspondre à ses attentes...

S'impliquer pour plus d'Europe !

L'Europe et son Parlement doivent prendre conscience des attentes de leurs citoyens. Mais sont-ils vraiment prêts à cela ? Les parlementaires ne réagissent-ils pas trop souvent en position de défense de leurs Etats membres ? Ne doit-on pas déjà méditer sur ces taux de participation toujours trop faibles pour tant d'enjeux ? A peine un Européen sur deux participe aux élections européennes ! Cette attente des Européens devrait être une prise de conscience de l'Europe. Mais ce n'est pas gagné !



L'Europe, à défaut d'être parfaite, ne doit elle pas être un outil souple et réactif au service des citoyens européens, afin que ces derniers prennent pleinement le parti de l'Europe ?

Si Europe&Entreprises est cet outil, l'association développe une réflexion sans frontières sur l'évolution de l'entreprise européenne dans sa dimension économique, sociale et juridique. La présente lettre d'E&E est ouverte à toutes les contributions. Prenez votre plume (ou votre clavier) et soyez, vous aussi, le relais entre Européens.

Nous souhaitons tous plus d'Europe. Impliquons-nous alors dans les débats qui conditionnent l'avenir de l'Europe !

François-Xavier BELLEST,
Sémiologue, administrateur d'Europe et Entreprises

- * Entre autres dispositions, le *Small Business Act* réserve certains marchés publics aux PME :
- ceux situés entre 2 500 et 100 000 dollars ;
 - au-dessus de 100 000 dollars, quand il existe de très grandes chances qu'au moins deux PME forment une offre intéressante ;
 - si seules les grandes entreprises peuvent répondre à l'appel d'offres, les PME se voient attribuer une réservation partielle du marché ;
 - les appels d'offres d'une valeur de plus de 500 000 dollars remportés par une grande entreprise doivent comporter « un plan de sous-traitance » montrant la part à laquelle les PME ont droit.





Informations sur l'Association

Président : Michel Meunier,

Vice-Présidente : Magdalena Martin,

Vice-Présidents : Markus Schmidt, Bruno Vever,

Secrétaire général : David Riboh,

Trésorier : Dominique Bobillon,

Délégué général : Philippe Laurette.

EUROPE & ENTREPRISES

Association loi 1901

Maison de l'Europe de Paris

29 avenue Villiers

75017 Paris

www.europe-entreprises.com

Président, Directeur de la Publication :

Michel Meunier

Rédaction : entreprise_europeenne@yahoo.fr

Rédacteur en chef : François-Xavier Bellest

Pour recevoir un dossier sur Europe & Entreprises, contactez le secrétariat de l'association en envoyant votre carte de visite au siège de l'association ou en envoyant un mail à :
entreprise_europeenne@yahoo.fr

Éditorialiste : Bruno Vever

Production : Europe & Entreprises

Numéro ISSN : 1638-6094

Europe & Entreprises est un lieu de rencontre, d'information et de débats sans tabous sur l'Europe.

